

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 49
DATE DE LA CONVOCATION	22/01/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	05/02/2026

OBJET :

Relevé de décisions

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Béatrice CRUZ , M. Loïc BOIVIN
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Gérald BORDIGA procuration à M. Jean-Baptiste AILLAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Joël REYNIER, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

M. Michel GAY-PARA, Mme Laurence ALLIX, M. Frédéric LOUCHE, M. Cédryc AUGUSTE, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Catherine ASSO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut déléguer au Président un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. Ce même article précise que le Président doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020_07_5 du 17 juillet 2020, le Conseil communautaire a ainsi délégué dix-neuf de ses compétences à Monsieur le Président pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil, Monsieur le Président a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur et montant de la subvention
06/01/2026	Demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour la mise en place d'abri-bacs et de bacs de collecte pour une collecte séparée des biodéchets	État DETR 2026 : 30 520 € ADEME Fonds Vert : 45 780 € Région SUD : Région SUD
10/12/2025	Demande de subvention dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques pour l'Ecole de Musique de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance - Année 2026	Département : 16 000 €
08/12/2026	Reconduction de la demande de subvention au titre de la DETR pour le projet de réhabilitation de la décharge de Tresbaudon / campagne 2026	ÉTAT (DETR) : 172 893,06 €
08/12/2026	Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Eau Potable Intercommunal	Agence de l'eau RMC : 208 333 € Département : 81 250 €

Emprunt :

04/12/2025 : Emprunt par la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance auprès de la Commune de Gap pour l'acquisition du site ESCOTA à La Saulce :

- emprunt de la somme de 2 500 000 euros ;
- remboursement de la somme de 2 500 000 € sur une durée de 6 ans, soit la somme de 416 666,67 € à rembourser annuellement à la Commune de Gap, à compter de 2026.

MARCHÉS PUBLICS :

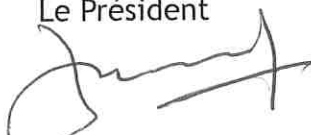
OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
Accord-cadre à bons de commandes, pour la création, fourniture et pose de panneaux d'information de type relais information service (R.I.S) et de mobiliers sur les itinéraires de véloroutes - Lot 4 - Fourniture et pose d'éléments mobiliers avec la société CALAO (88320 BELVAINCOURT).	société CALAO (88320 BELVAINCOURT)	24 000 € HT	06/01/20 26
Marché passé pour la fourniture d'un surpresseur pour la STEP de GAP	HIBON, 59447 WASQUEHAL	27500 € HT	14/11/20 25

AVENANTS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
marché n° 2022220145 du 13 septembre 2022 de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'atelier de déshydratation des boues de la station d'Épuration conclu avec Bureau d'Etudes Eysseric Environnement	Bureau d'Etudes Eysseric Environnement	Montant avec avenant HT : 97,473.64 €	26/11/20 25

Le Conseil prend acte.

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Catherine ASSO

Transmis en Préfecture le : - 5 FEV 2026
Affiché ou publié le : - 5 FEV 2026